

TOUS LES SALARIÉS DE LA MSA MÉRITENT LE MAINTIEN DE LEUR POUVOIR D'ACHAT !

Le pays est actuellement traversé par une mobilisation sans précédent des agriculteurs dont la principale revendication est une meilleure rémunération de leur travail.

En 2023 les entreprises du CAC 40 ont versé 97,1 milliards d'euros à leurs actionnaires **soit une hausse de 40 % en deux ans**. Dans le même temps, le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses a quant à lui **diminué, en moyenne, de plus de 3 % entre mi 2021 et mi 2023**.

Pour les salariés de la MSA, qui n'ont eu qu'une augmentation de la valeur de 1,5 %, **la baisse de pouvoir d'achat avoisine les 15 % depuis le 1er janvier 2018**.

Pour la CGT, la question du partage des richesses prend une ampleur telle que tous les décideurs, pouvoirs publics comme employeurs, seraient bien avisés de la prendre au sérieux.

L'écart entre les profits colossaux d'une minorité et la baisse du pouvoir d'achat d'une part de plus en plus importante de la population, devient insupportable. C'est une question de justice, mais aussi de démocratie.

Mais loin d'entendre la souffrance et la demande de justice, le gouvernement continue sur la même logique.

Dans le secteur public, dont la MSA fait partie en étant sous tutelle de l'État, notamment en matière salariale, **le gouvernement annonce promouvoir le mérite.**

Pour la CGT, tous les salariés de la MSA méritent le maintien de leur pouvoir d'achat !

Tous les salariés de la MSA ont répondu présents à chaque crise, grands chantiers, auxquels la MSA a dû faire face : crise Covid, mutualisations, spécialisations, transformations numériques incessantes, changement de lieu de travail, etc...

Alors que des négociations concernant la classification des emplois viennent de commencer, l'enjeu est la reconnaissance du travail de tous les salariés. Très attachés au service rendu à l'assuré, ils ne comprendraient pas qu'on cherche à les diviser en matière de rémunération.

POUR LA CGT, IL Y A UNE URGENCE ABSOLUE !

- AUGMENTER LA VALEUR DU POINT À HAUTEUR DE L'INFLATION**
- EMBAUCHER, TITULARISER LES CDD**